

INFO OTTERBURN PARK

INCLUANT L'INFO LOISIRS DU PRINTEMPS !



BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK

www.ville.otterburnpark.qc.ca

TRAVAUX D'ENVERGURE PRINTEMPS-ÉTÉ 2018



Où puis-je m'informer pour être à l'affût de l'avancée des chantiers?

VOIR PAGE 3

UNE NOUVELLE PROGRAMMATION EXTÉRIEURE GRATUITE !



Renseignements pour le camp de jour

VOIR PAGES 10 À 14

RÉGIE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Une étape majeure de franchise

VOIR PAGE 4



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

SONDAGE LOISIRS

La Ville, en collaboration avec L'Observateur, une entreprise spécialisée en recherche marketing, effectuera un sondage téléphonique aléatoire afin de fournir aux élus et au Service du loisir et de la culture un portrait de la situation qui permettra d'orienter le développement des loisirs pour les années à venir. Le sondage s'effectuera au début du mois de mai. Des détails se retrouveront bientôt sur le site Web de la Ville. Nous vous invitons à participer activement à l'amélioration et à l'évolution des services qui vous sont offerts !

VIE MUNICIPALE

MOT DU CONSEIL



Denis Parent
Maire

Chèr(e)s citoyennes et citoyens,

Même si le printemps semble tarder, nous sommes déjà prêts à débiter l'été! Plusieurs travaux importants débiteront au courant du mois de mai, dont la réparation de trois rues. En effet, dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM-2008), le MAMOT accorde à la Ville un montant de 1 742 050 \$. Cette aide financière servira au renouvellement des conduites d'eaux usées des rues suivantes :

- du Prince-Arthur;
- du Prince-George;
- Laurier.

Il y a aura également des travaux d'envergure concernant un ponceau de la rue Mason, sans compter le grand nettoyage du printemps et d'autres projets nécessaires au bon fonctionnement de notre belle ville. Vous comprendrez qu'il y a aura beaucoup de mouvements prochainement, que certaines rues seront fermées

lors des différents travaux, etc. Vous serez avisés via nos outils de communication, notamment via OPARK, dont je vous suggère fortement de vous abonner et ce, gratuitement! Nous vous informerons également de l'avancée des travaux par le biais des prochaines parutions de l'Info Otterburn Park. Cependant, **le site Web, sera l'outil privilégié pour que vous soyez en mesure de vous informer en temps réel.** Le Service des communications en collaboration avec le Service des travaux publics, alimentera la section INFO-TRAVAUX, où l'onglet de cette page se trouve sur la page d'accueil de notre site Web.

Non seulement nous serons très occupés cet été, mais vous aussi! La nouvelle programmation extérieure et gratuite de Zumba et d'entraînement au Parc Sharron sera d'une durée de 12 semaines, sans compter les 4 ateliers gratuits, éducatifs et interactifs qui vous seront offerts certains samedis. Prenez le temps de regarder les pages du présent Info Otterburn pour y consulter les articles portant sur la Régie de sécurité incendie, les activités passées et à venir et plus encore !

AU PLAISIR ET BONNE LECTURE !



Jacques Portelance
Conseiller - District 1



Louis Côté
Conseiller - District 2



Jean-Marc Fortin
Conseiller - District 3



Alexandre Dubé-Poirier
Conseiller - District 4



Mario Borduas
Conseiller - District 5



François Cardinal
Conseiller - District 6

TAXES 2018

PROCHAINS VERSEMENTS :
6 juin 2018
12 septembre 2018

Il est important de noter qu'un seul état de compte pour le non-paiement des taxes 2018 sera envoyé après le dernier versement, soit en septembre.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, conformément aux dispositions de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, que la Ville d'Otterburn Park a aliéné le bien ci-dessous mentionné autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique :

- BIEN ALIÉNÉ : terrain situé sur la rue Saint-John portant le numéro de lot 5 641 406
- ACQUÉREUR : Habitations Boies inc.
- DATE DE LA TRANSACTION : 22 mars 2018
- PRIX : 145 000 \$, taxes applicables incluses

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 27 AVRIL 2018
Me Julie Waite, greffière

LES COMITÉS SONT MAINTENANT COMPLETS !

Les Comité de sécurité municipale

Actuellement, les membres élaborent des fiches d'analyse afin de standardiser la prise de décision face aux différents sujets soumis et vont sur le terrain pour analyser les problématiques soumise. Lors des prochains mois, chacun des membres mettra en commun le fruit de leur travail d'analyse et sera mis en commun afin de se positionner sur les sujets soumis. Les commentaires des citoyens sont les bienvenus pour compter parmi les données d'analyse. Ainsi, le comité encourage les citoyens à déposer leurs observations via le site Web de la Ville ou directement à la réception de l'hôtel de ville ou des services techniques.

Président

Jacques Portelance, conseiller district 1

Secrétaire et personne ressource

Michel Samson, T.P., directeur du Service des travaux publics

Maire

Denis Parent

Membres

- monsieur Claude Leroux
- monsieur Charles Morissette
- monsieur Richard Seguin
- madame Andrée Garon
- monsieur Jean-René Latulippe
- monsieur Jean-Yves Réhaume

Membres substitués

- madame Isabelle Lefebvre
- monsieur Jean-Nicolas Turcotte
- monsieur Janin Bélanger

Le Comité sur le sport, le loisir et la culture

Au cours des prochains mois, ce comité étudiera les sujets relatifs aux loisirs, au développement culturel et il soumettra au conseil des recommandations, dans le but d'améliorer les services de la Ville et de promouvoir la participation citoyenne. Il proposera également des moyens pour consolider les activités actuelles gagnantes et pour contrer les difficultés identifiées par le « monitoring » sur le programme d'activités produit par la direction du loisir et de la culture.

Président

Louis Côté, conseiller district 2

Secrétaire et personne ressource

Chantal Lafontaine, directrice du Service du loisir et de la culture

Maire

Denis Parent

Membres

- madame Catherine Pépin
- monsieur Maxime Desjardins
- monsieur Patrick Fortin
- madame Eugénie Beaudry
- monsieur Gabriel Gosselin

Membres substitués

- madame Véronique Derval
- monsieur Benoit Marcoux
- madame Jessica Bertolacci
- monsieur Éric Lafontaine

CALENDRIER 2018

DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

LIEU* DES SÉANCES :

Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford Otterburn Park

DATE	HEURE
15 janvier 2018	X 20 h
19 février 2018	X 20 h
19 mars 2018	X 20 h
16 avril 2018	X 20 h
22 mai 2018	20 h
18 juin 2018	20 h
16 juillet 2018	20 h
27 août 2018	20 h
17 septembre 2018	20 h
15 octobre 2018	20 h
19 novembre 2018	20 h
17 décembre 2018	20 h

* À l'exception de la séance ordinaire du 19 novembre 2018 qui se tiendra dans la grande salle de l'Espace Libre Expression située au 545, chemin des Patriotes, à Otterburn Park.

ACTUALITÉS

INFO-TRAVAUX PRINTEMPS - ÉTÉ 2018

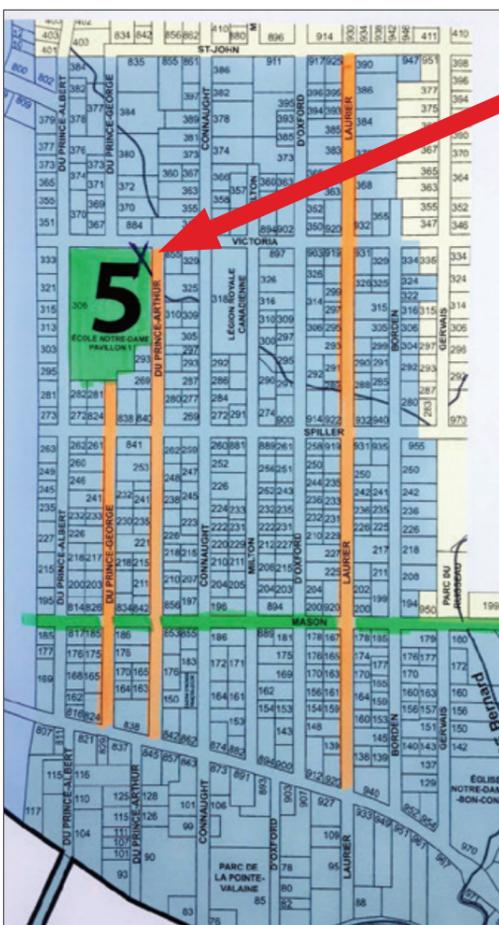
LE MÉNAGE DU PRINTEMPS

L'équipe des travaux publics est déjà en place pour le grand ménage du printemps ! La saison des grands travaux est courte et débutera sous peu. En effet, les cols bleus auront pour tâches, entre autres, de nettoyer les parcs, les espaces verts et les terrains sportifs en plus de fleurir le territoire. Des travaux seront également effectués afin de nettoyer et de sécuriser les rues, les pistes piétonnes et les pistes cyclables, par de l'émondage, de l'abattage d'arbres, sans compter quelques réparations du pavage et des accotements en plus du drainage des eaux de surface. Finalement, il y aura le nettoyage des réseaux souterrains : la vidange des puisards, l'inspection du réseau sanitaire ainsi que le rinçage des conduites d'aqueduc.

TROIS RUES EN RÉPARATION

Plusieurs chantiers majeurs débuteront au cours des prochains mois dont la réhabilitation des infrastructures des rues Laurier, du Prince-Arthur et du Prince-Georges. Un ponceau de la rue Mason sera également réhabilité. Ces travaux sont nécessaires non seulement pour diminuer le coût de réparation des infrastructures mais également pour optimiser le bon fonctionnement des réseaux souterrains. Les méthodes de construction actuelles et les matériaux qui seront utilisés, faciliteront l'entretien et assureront une plus longue durée de vie des infrastructures.

Les travaux débuteront dans la rue Laurier et nous enchaînerons vers la zone scolaire. Dans le but de sécuriser les déplacements des élèves, un débarcadère sera construit par la commission scolaire en collaboration avec la Ville. Le congé scolaire estival permettra de diminuer l'achalandage dans les rues près de l'école Notre-Dame pour ainsi effectuer les travaux de façon plus sécuritaire.



NOUVEAU DÉBARCADÈRE POUR LES AUTOBUS SEULEMENT



Dès la rentrée des classes, les utilisateurs du débarcadère de l'école Notre-Dame (pavillon 1) devront s'adapter au nouvel emplacement et devront être prudents.

OÙ PUIS-JE M'INFORMER POUR ÊTRE À L'AFFÛT DE L'AVANCÉE DES TRAVAUX ?

Nous sommes conscients des désagrèments que ces travaux auront sur la vie des citoyens. Le service des communications utilisera à bon escient le site Web de la ville et de la plateforme OPARK pour vous transmettre le plus de renseignements possibles, notamment en ce qui concerne les fermetures de rues qui occasionneront des détours qui varieront avec l'avancement des travaux.

Nous vous suggérerons fortement de vous abonner gratuitement à notre plateforme d'alerte OPARK au www.opark.ca.

Des employés de la Ville seront fréquemment sur les différents chantiers et pourront répondre à vos questions. Nous vous demandons d'être vigilants et de respecter en tout temps la signalisation et les travailleurs près des chantiers.

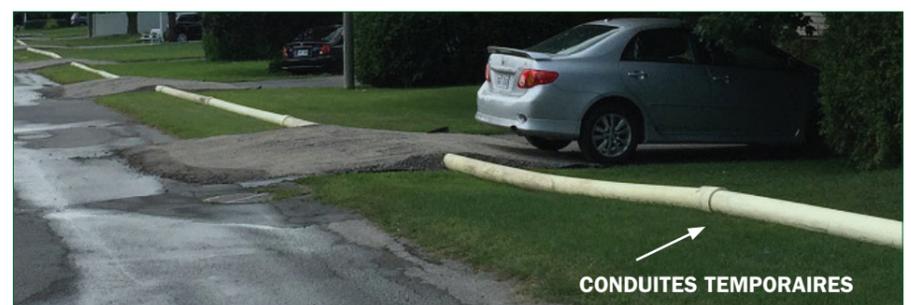
Merci pour votre précieuse collaboration

LES ÉTAPES DES TRAVAUX

Les conduites souterraines d'aqueduc et d'eaux usées seront en grande partie remplacées. Des conduites de drainage des eaux de surface seront également ajoutées et le pavage sera légèrement élargi.

ÉTAPE 1 – Captation d'images

La première étape sera le repérage sur le terrain. Des piquets seront installés et une inspection vidéo de l'extérieur des maisons et des aménagements paysagers sera effectuée avant le début des travaux. **Vous risquez donc de voir du personnel en captation vidéo sur vos propriétés.**



ÉTAPE 2 – Installation des conduites temporaires

Ensuite, il y aura l'installation d'un réseau temporaire. Afin de continuer à desservir les services d'eau potable et d'eaux usées durant les travaux, des conduites de surface seront donc installées pour l'aqueduc (eau potable) et pour le sanitaire (eaux usées).



ÉTAPE 3 – Pulvérisation du pavage

Le pavage actuel sera pulvérisé afin d'être enlevé, entreposé et réutilisé. **Dès, ce moment, il sera encore plus important de vérifier l'avancée des travaux sur notre site Web, afin de planifier vos déplacements puisque certains accès de rues ne seront pas disponibles.**

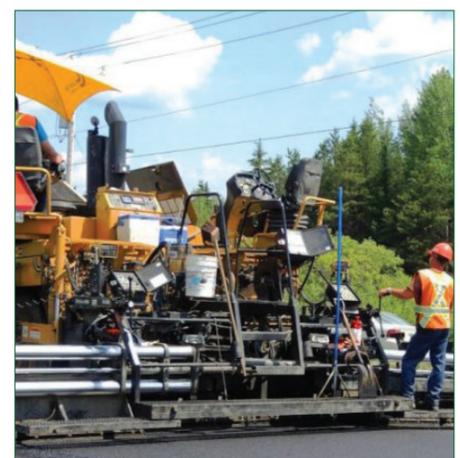
ÉTAPE 4 – Installation des conduites

L'excavation pour installer les nouvelles conduites et enlever les conduites existantes, au besoin, sera ensuite effectuée. Aussitôt installées, les nouvelles conduites seront remblayées. Puis, des essais seront effectués afin d'assurer le bon fonctionnement de conduites. Si l'ensemble des essais est concluant, les raccordements vers les résidences seront mis en services et les réseaux temporaires seront éliminés.



ÉTAPE 5 – Pavage des rues

Il restera alors la finition de la sous-couche du pavage, le pavage et le terrassement, incluant les accotements. La couche de pavage de base sera effectuée cette année. La période hivernale permettra aux petits problèmes, s'il y a lieu, d'apparaître. Le marquage de la chaussée et la mise en place de la signalisation feront également partie de la finition des travaux. Au printemps prochain, la couche de pavage de roulement sera alors effectuée. Au besoin, des travaux correctifs seront effectués avant la dernière couche de pavage.



ACTUALITÉS

CRÉATION de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

Les représentants des municipalités de Belœil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Mathieu-de-Belœil ont procédé le 10 avril dernier à la signature de l'entente intermunicipale visant la constitution de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (Régie). L'ultime étape du processus sera l'approbation de l'entente par le ministère de la Sécurité publique.

L'entente signée prévoit la constitution de la Régie, qui regroupe les cinq services de sécurité incendie des municipalités signataires et forme une seule entité. Elle débutera ses opérations à la date de la publication du décret dans la Gazette officielle du Québec, soit au début de l'année 2019. Le siège social de la Régie sera situé sur le territoire de la ville de Belœil et fera partie d'un des trois points de service en incendie desservant le territoire des municipalités participantes.



Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park et Me Julie Waite, directrice des Services juridiques et greffière.

Offrir le meilleur service possible au meilleur coût possible

C'est en juillet 2016 que les représentants des six municipalités signataires ont entrepris d'étudier les différents scénarios de regroupement de leurs services de sécurité incendie, pour continuer d'offrir le meilleur service au meilleur coût possible.

Parmi les éléments qui ont guidé leur réflexion, mentionnons :

- l'importance de maintenir un juste équilibre entre attentes, besoins et obligations d'un côté et capacité financière de l'autre;
- les caractéristiques démographiques de la région et les changements anticipés à cet égard : une population actuelle de près de 76 000 habitants et une augmentation prévue de la population à 100 000 citoyens d'ici 10 ans;
- le territoire à couvrir (d'une superficie d'environ 153 km², de plus en plus urbanisé) et ses caractéristiques physiques qui ont un impact sur les interventions d'urgence (circulation, nouveaux types d'habitation...);
- les modes de fonctionnement et d'opération (diversité des horaires de garde, travail multicasernes, dédoublement des équipements...);
- les nouvelles obligations en matière de sécurité et les mesures prévues au schéma de couverture de risques.



La mairesse et les maires des six municipalités impliquées.

Moins de deux ans plus tard, la mise en œuvre de la Régie permettra d'assurer aux citoyens de la région couverte un service de garde 24/7 et un temps de réponse inférieur aux normes exigées :

- transfert d'appel placé au 9-1-1 : entre 17 et 40 secondes (la norme du 9-1-1 exige un transfert en moins d'une minute);
- une force de frappe qui assurera le déploiement de quatre pompiers et d'une autopompe en 5 minutes ou moins et le déploiement de quatre pompiers et d'une autopompe supplémentaires en 10 minutes ou moins.

En termes de territoire, le périmètre urbain concerné sera subdivisé en trois secteurs respectivement couverts par les casernes localisées à Belœil, Saint-Basile-le-Grand et Mont-Saint-Hilaire.

Sur le plan budgétaire, globalement, la mise en place de la Régie permettra de maintenir la part des budgets municipaux dédiés à la sécurité incendie à un niveau équivalent à ce qu'elle est actuellement, et ce, tout en offrant à la population un niveau de service nettement amélioré. L'impact budgétaire diffère toutefois d'une municipalité à l'autre.

La sécurité des citoyens : priorité absolue

Enfin, il est essentiel de préciser que durant la période de transition, la sécurité des citoyens demeure la priorité absolue et sera assurée en tout temps.

Nommé directeur de la Régie en octobre dernier, Monsieur Gilles La Madeleine travaille déjà en collaboration étroite avec les équipes de pompiers des municipalités et les membres du comité de transition. Président de ce dernier et maire de Saint-Basile-le-Grand, Monsieur Yves Lessard a tenu à souligner l'effort collectif et le niveau de performance et d'implication du personnel : « La création de la Régie est un défi pour nous tous car elle implique des changements majeurs à plusieurs niveaux. Ce qui est important en bout de ligne, c'est que les citoyens de la région en sortent gagnants et bénéficient de services de sécurité hors-pair. », a-t-il déclaré. « Par ailleurs, nous savons que plusieurs régions observent ce qui se passe ici. Si d'autres municipalités peuvent s'inspirer de notre expérience, nous en serons très heureux. Ce sera bénéfique pour tous les citoyens, et au final, c'est ça qui compte. », a-t-il conclu.

Dans l'attente du début des opérations de la Régie prévu au début de l'année 2019, les communications relatives à celle-ci seront centralisées sur le site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire au www.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca

Source : Ville de Mont St-Hilaire



Gilles La Madeleine, directeur de la Régie.



ACTUALITÉS

1^{er} AVRIL DERNIER

La chasse aux cocos de Pâques



Crédit photos : Ville d'Otterburn Park

OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS

Au moment d'écrire ce texte, les terrains de tennis sont prêts... mais Dame Nature n'est pas de notre côté! Il est possible de vous procurer la clé pour avoir accès aux terrains. Cependant, nous vous conseillons d'attendre le beau temps pour une pratique plus sécuritaire.

Pour plus de renseignements : ville.otterburnpark.qc.ca

OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe municipale de mise à l'eau est ouverte au public tous les jours de 7 h à 22 h du 23 avril au 26 octobre 2018.

Pour plus de renseignements : www.ville.otterburnpark.qc.ca



Conseil VS Légion

Voici six élus municipaux en compagnie de membres du Club de curling de la Légion Royale d'Otterburn Park, venant tout juste de terminer une partie amicale s'étant déroulée le 10 mars dernier.

Merci à la Légion de votre accueil!

MERCI AUX 75 DONNEURS!

La Ville d'Otterburn Park tient à remercier les 75 personnes qui ont fait don de leur sang lors de la collecte du 4 avril dernier.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine collecte qui aura lieu en octobre.



Merci à nos bénévoles!

Le conseil municipal souhaite remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans la communauté pour souligner la semaine de l'action bénévole qui se déroulait du 15 au 21 avril dernier. C'est grâce à vos actions que nous favorisons la création et l'accès à la richesse sociale, communautaire, culturelle et humaine pour le bien-être de l'ensemble des citoyens.

Un grand merci pour votre dévouement!

POUR VOTRE SÉCURITÉ

FEUX À CIEL OUVERT

Il est strictement interdit de faire un feu à ciel ouvert sur le territoire de la Ville d'Otterburn Park sans l'obtention d'un permis au préalable. Il est également interdit de faire brûler des feuilles, de l'herbe et des matériaux de construction. (Référence Règlement 449, article 8.12.)

Pour faire une demande de permis auprès du Service de sécurité incendie et de sauvetage :

450 536-3337

prevention@ville.otterburnpark.qc.ca.

OPEN FIRES

It is strictly prohibited to make an open fire in the greater Otterburn Park region without first obtaining a permit. It is also forbidden to burn leaves, grass and building materials. (Reference: By-Law 449, Article 8.12.)

To apply for a permit, you can contact the Fire and Rescue Department:

450 536-3337

prevention@ville.otterburnpark.qc.ca.

FEUX À L'EXTÉRIEUR

Vous êtes un amateur de feux extérieurs? À la Ville d'Otterburn Park, il est toujours permis d'utiliser vos foyers extérieurs, mais certaines règles doivent être respectées et on doit surtout faire preuve de civisme auprès du voisinage. Ainsi, pour éviter d'incommoder vos voisins tout en respectant l'environnement, vérifiez l'intensité et la direction du vent et utilisez des bûches de qualité. Rappelez-vous qu'en vertu du Règlement sur les nuisances, il est interdit de brûler des vidanges, des débris et des feuilles. Alors, si vous détenez ou désirez acquérir un foyer extérieur, assurez-vous de respecter les règles suivantes :

- le foyer requiert une cheminée munie d'un pare-étincelles;
- il doit être installé dans la cour arrière ou latérale, à une distance minimale de 2 m de la limite de la propriété et de 6 m du bâtiment principal.



OUTDOOR FIRES

Do you enjoy outdoor fires? Residents are allowed to use outdoor fireplaces in Ville d'Otterburn Park, but you must follow certain rules and, above all, demonstrate civic-mindedness by respecting your neighbours. To avoid inconveniencing your neighbours while protecting the environment, monitor the wind intensity and direction and use quality logs. Remember that, under the Règlement sur les nuisances (Nuisance By-Law), it is forbidden to burn garbage, debris and leaves. So, if you own or wish to acquire an outdoor fireplace, make sure you respect the following rules:

- The fireplace needs a chimney with a spark arrestor;
- It must be installed at the side of the house or in back yard, at a minimum distance of 2 m from the property line and 6 m from the main building.

Le BBQ : un plaisir d'été en toute sécurité !

Enjoy using your BBQ safely in the summer!

Avant d'utiliser votre barbecue au charbon ou au gaz, il est nécessaire de prendre certaines précaution.

Pour allumer le charbon de bois en toute sécurité, on doit utiliser un allume-feu électrique ou en cubes. Pour raviver un feu, mettez du petit bois sec sous les braises et, au besoin, du charbon de bois. Ne jamais verser de liquide inflammable sur le feu.

Appareil au gaz - Procédure à suivre:

- vérifiez le bon état de votre bouteille de propane;
- le tuyau d'alimentation haute pression en caoutchouc ne doit présenter aucune craquelure;
- les tubulures d'admission du brûleur doivent être libres de toute obstruction;
- si votre appareil est équipé de joints toriques aux endroits où se raccorde le tuyau d'alimentation, assurez-vous qu'ils sont en bon état. Il est recommandé de les remplacer chaque année;
- une fois les raccordements faits, vérifiez que les robinets de commande du BBQ sont fermés, et ouvrez doucement la bouteille de gaz;
- appliquez une solution savonneuse (le savon à vaisselle fera l'affaire) à chaque endroit où il y a un raccord ou une jonction. Si des bulles se forment, c'est qu'il y a une fuite;
- éloignez toujours l'appareil de la maison, car cela dégage beaucoup de chaleur.

Before using your charcoal or gas barbecue, you should take some precautions to ensure your safety.

To light charcoal safely, use an electric firelighter or firelighter cube. To revive a fire, put tinder (small pieces of dry wood) under the embers and, if necessary, charcoal. Never pour flammable liquid on the fire.

Gas appliance – Procedure to follow:

- Check the condition of your propane cylinder.
- The high pressure rubber supply hose must not show any cracks.
- Burner inlet connections must be free of any obstructions.
- If your device is equipped with O-rings where the supply hose is connected, make sure they are in good condition. It is recommended to replace O-rings every year.
- Once the connections have been made, check that the BBQ control valves are closed and gently open the gas bottle.
- Apply a soapy solution (dish soap will do) to each area where there is a connection or junction. If bubbles form, there is a leak.
- Always keep the BBQ away from the house, as it gives off a lot of heat.

POUR VOTRE SÉCURITÉ



PISCINE

Un petit rappel...

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons d'être très vigilant lors de l'achat d'une piscine (gonflable ou non) et de vous assurer que les normes en matière de sécurité soient respectées.

Avec l'arrivée de la période estivale, assurez-vous de ne pas laisser l'eau de votre piscine stagner. Cette mesure est très importante pour votre bien-être et celui du voisinage (odeurs), ainsi que pour éviter la prolifération des œufs de moustiques.

Ma piscine est-elle sécuritaire?

Afin de savoir si votre piscine est sécuritaire et conforme au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec, nous vous suggérons de visiter le www.mapiscinesecuritaire.com où il est possible d'y faire l'autoévaluation de votre installation afin de vérifier son niveau de sécurité.

SI VOUS PRÉVOYEZ FAIRE L'ACHAT ET
L'INSTALLATION D'UNE PISCINE

Communiquez avec le Service de l'urbanisme
car un permis est nécessaire!

450 536-0293

POOL

A little reminder

For everyone's safety, we ask you to be very vigilant when purchasing an inflatable or non-inflatable pool to ensure that safety standards are met.

With the arrival of summer, be sure not to let your pool water stagnate. This is very important for your well-being and for your neighbours to avoid odours, as well as to prevent the proliferation of mosquito eggs.

Is my pool safe?

To find out if your pool is safe and complies with the Government of Quebec's Residential Swimming Pool Safety Regulation, we suggest that you visit <http://www.perfectswimming.com/en/home> where you can take the self-evaluation safety test.

IF YOU ARE PLANNING TO PURCHASE
AND INSTALL A POOL

Contact Urban Planning because a permit is required!

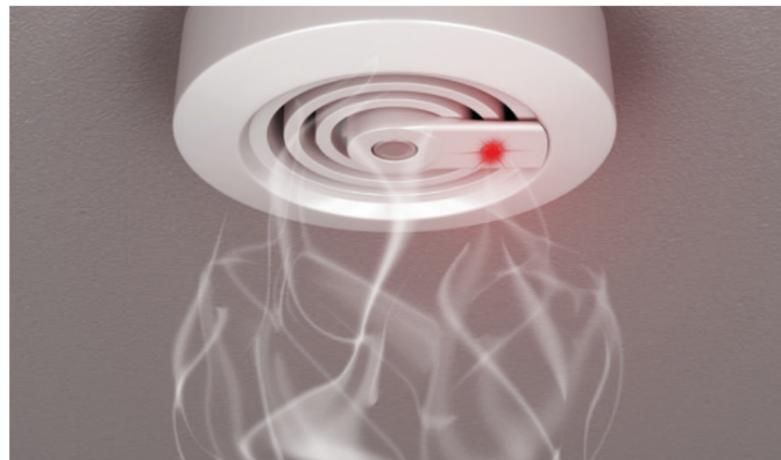
450 536-0293

Avez-vous changé vos piles ?

Avez-vous changé les piles de vos avertisseurs de fumée lors du changement d'heure le 11 mars dernier? Sinon, ne tardez pas! L'avertisseur de fumée est votre meilleur allié en cas d'incendie.

Did you change your batteries?

Did you put a new battery in your smoke detectors when we changed the time on March 11 last? If not, do not wait! Smoke detectors are our best allies in case of fire.



VISITES RÉSIDENTIELLES DES POMPIERS

Les visites résidentielles débuteront la semaine du 1^{er} mai et se poursuivront jusqu'à la mi-octobre.

Pour plus de renseignements ou pour un rendez-vous:

450 536-3337

prevention@ville.otterburnpark.qc.ca

HOME VISITS BY FIREFIGHTERS

Home visits will begin in the week of May 1 and will continue until mid-October.

For more information or to make an appointment:

450 536-3337

prevention@ville.otterburnpark.qc.ca

COLLECTE DES BRANCHES

HORAIRE DES COLLECTES PAR SECTEUR*

*Consultez le plan des secteurs sur le site Web de la ville.

(La date de dépôt est la date à laquelle vos branches doivent être déposées au bord de la rue.)

Secteur # 1.....	dépôt – 2 mai
Secteur # 2.....	dépôt – 5 mai
Secteur # 3.....	dépôt – 10 mai
Secteur # 4.....	dépôt – 15 mai
Secteur # 5.....	dépôt – 18 mai

CONSIGNES À RESPECTER :

- le diamètre des branches ne doit pas excéder 4 pouces. **Les troncs et les souches d'un diamètre supérieur ne seront pas ramassés;**
- le plus possible, laisser les branches pleine longueur (ne pas les couper en petits morceaux) pour un minimum de 4 pieds;
- les troncs doivent être orientés vers la rue et placés correctement sur l'accotement.

Le Service des travaux publics ne fera qu'un **seul passage par secteur**. Merci de respecter les dates de dépôt.

Le service de collecte de branches permet aux citoyens de disposer des branches de leurs haies ou d'arbres d'ornement de taille normale. **Les amas de branches provenant d'un abattage ou d'un élagage sévère doivent être ramassés par la compagnie d'émondage.** La Ville n'offre pas ce service.

PRATICO-PRATIQUE

Un printemps occupé mais organisé

INTERDICTION SACS DE PLASTIQUE

Depuis le 22 avril dernier, soit à l'occasion du Jour de la terre, les sacs conventionnels en plastique sont maintenant interdits dans les commerces de la Ville.

Pour consulter le Règlement adopté par la Ville et pour consulter l'avis public à cet effet, visitez le www.ville.otterburnpark.qc.ca



COLLECTES DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

- 19 avril
- 3 mai
- 17 mai
- 31 mai
- 18 octobre
- 1^{er} novembre
- 15 novembre
- 29 novembre

Veillez déposer vos sacs ou autres contenants, selon le même principe que les autres collectes, entre 18 h la veille et 7 h le matin de la collecte.

Rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc

Du 1^{er} mai 2018 au 31 mai prochain, pour une période d'environ un mois, les employés du Service des travaux publics effectueront le rinçage du réseau d'aqueduc sur l'ensemble du territoire, entre 7 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Lors des opérations de rinçage

Il pourrait y avoir une légère baisse de pression d'eau accompagnée d'une coloration rougeâtre.

En cas de coloration :

- ouvrir le robinet d'eau froide et laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne incolore;
- effectuez vos lavages de tissus et de vaisselle en-dehors des heures de nettoyage;
- vérifiez la couleur de l'eau avant d'utiliser vos appareils.

Après

Nous vous recommandons de faire la vidange de votre réservoir d'eau chaude selon les spécifications du manufacturier.

Pour plus de renseignements

Service des travaux publics
450 536-0209

VENTES DE GARAGE

Ventes de garage sans frais et sans permis requis du 19 au 21 mai (et du 1^{er} au 3 septembre).

Pour tenir une vente de garage à une autre date, communiquez avec le Service de l'urbanisme pour obtenir un permis au 450 536-0293.

Dons d'arbres et échanges de vivaces

La Ville invite tous les citoyens et citoyennes à participer à la journée annuelle de distribution d'arbres, de dons et d'échanges de vivaces le 27 mai prochain de 9 h à 12 h, à la halte routière du chemin des Patriotes. Une belle occasion pour embellir votre terrain, diversifier votre jardin et vos plates-bandes et partager votre passion pour l'horticulture!

Pour plus de renseignements : Madame Louise Casavant au 450 464-7824

RAPPEL Demande de permis

Vous avez un nouveau projet de rénovation en tête ? N'oubliez pas de vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme car certaines normes pourraient s'appliquer. Cette étape est importante parce que votre projet pourrait être non conforme à la réglementation et celui-ci pourrait être refusé.

Voici des exemples de travaux pour lesquels vous devez obtenir préalablement un permis de la Ville :

- construction, agrandissement, réparation, modification, addition de bâtiment;
- démolition partielle ou totale d'un bâtiment;
- rénovation extérieure et intérieure;
- installation ou remplacement d'une piscine creusée, semi-creusée, hors terre, démontable gonflable ou non ainsi qu'un spa ayant une capacité de plus de 2 000 litres;
- abattage d'arbres, déblai ou remblai;
- clôture, balcon, patio, terrasse, gazebo, etc.

Vous pouvez effectuer votre demande de permis en ligne ou directement au Service de l'urbanisme situé au 120, rue Bellevue. Pour savoir si votre propriété est située dans un secteur assujéti au P.I.I.A., si votre projet est également assujéti à ce Règlement et pour connaître les démarches à entreprendre afin d'obtenir votre permis, contactez le Service de l'urbanisme par téléphone au 450 536-0293.

www.ville.otterburnpark.qc.ca

MAI 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Début collecte de branches	2 Début des tamjams Halte routière	3	4	5
6 Semaine de la sécurité civile	7	8	9 À partir d'aujourd'hui, le recyclage est le mercredi jusqu'à la fin 2018.	10	11	12
13 Fête des Mères	14	15	16	17	18	19 Ventes de garage sans frais RDD McMasterville 8 h à 12 h
20 Ventes de garage sans frais	21 Journée nationale des Patriotes Bureaux municipaux fermés Ventes de garage sans frais	22 Séance du conseil 20 h	23	24	25	26 RDD St-Jean-Baptiste 8 h à 12 h
27 Dons d'arbres et échanges de vivaces	28	29	30	31		

RDD

Certaines villes et municipalités de la région ont une entente qui permet aux citoyens de se départir de leurs résidus domestiques dangereux (RDD) à plusieurs endroits, d'avril à septembre. Ces collectes sont une excellente façon de disposer de ses résidus de façon écologique et sécuritaire. En dehors des dates offertes, certaines entreprises privées récupèrent, des résidus domestiques dangereux avec ou sans frais.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- acides;
- aérosols;
- ampoules (fluo-compact, néon, etc.);
- batteries (acide/plomb);
- bases;
- bouteilles de gaz sous pression;
- cyanures et réactifs;
- cylindres de gaz inflammable et ininflammable;
- huiles usées;
- néons;
- médicaments;
- oxydants;
- peintures (manutention seulement);
- pesticides;
- piles;
- pneus (de type résidentiel seulement, sans les jantes);
- produits corrosifs, toxiques, inflammables, explosifs;
- solvants;
- autres liquides et solides organiques inflammables ou toxiques.

DÉCHETS REFUSÉS

- matières bactériologiques et pathologiques;
- munitions et explosifs;
- les petits et gros électroménagers (grille-pain, séchoir à cheveux, etc);
- les bpc (plus de 50 mm).

POUR CONSULTER LA LISTE DES ENDROITS OÙ SE DÉPARTIR DES RDD TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, visitez le site Web de la MRC de La-Vallée-du-Richelieu www.mrcvr.ca

MARDI = ORGANI bac!

3 CONSIGNES POUR CONTINUER D'ASSURER LE BON DÉROULEMENT DE CETTE COLLECTE :

- placez votre bac brun en bordure de la propriété avant 7 h le jour de la collecte;
- les poignées et les roues du bac doivent être orientées vers la maison;
- retirez préalablement tout système de verrouillage contre la visite d'animaux ayant été ajouté à votre bac, faute de quoi les matières ne seront pas ramassées.

Utilisez au maximum ce nouveau service pour le bien de la planète et pour diminuer les coûts d'enfouissement.

RAPPEL Du 13 mars au 30 octobre, la collecte sera à toutes les semaines.

Support de panier de basketball

N'oubliez pas que votre support de panier de basketball doit être sur votre terrain et non dans la rue. Si votre support est dans la rue, la Ville pourra retirer votre panier et les contrevenants devront les récupérer à leurs frais.

Véhicules récréatifs

L'entreposage d'un véhicule récréatif fonctionnel dont vous êtes le propriétaire est permis sur votre terrain à l'année. Par contre, il ne peut pas être entreposé à l'avant de votre bâtiment principal du 16 avril au 31 octobre (inclusivement), il ne peut pas servir d'habitation et il ne doit pas obstruer la vue des usagers du terrain concerné ou des terrains voisins.

CONTENEUR À REBUTS

Chaque année, les citoyens peuvent décharger gratuitement dans le conteneur à rebuts l'équivalent de 2 valises de voiture (3' x 4' x 2.5') ou d'une remorque de 4' x 8' x 2' par adresse.

Ce service est offert toute l'année

Lundi au jeudi : 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h

Vendredi : 7 h 45 à 11 h 30

Coûts

- gratuit en tout temps pour le conteneur à métal;
- si vous avez déjà utilisé vos gratuités, les frais sont de 16 \$ pour une capacité d'un coffre d'automobile ou de 32 \$ par verge cube, pour le conteneur à matériaux secs (matériaux de construction, bardeaux, béton et autre). Pour les entrepreneurs, le coût est de 40 \$ par verge cube.

Nous n'acceptons pas la tourbe, la terre et autres résidus verts. Les déchets domestiques et dangereux ainsi que les appareils électroniques, sont aussi refusés. (www.lesserpuariens.com)

CAMP DE JOUR

PROGRAMME CAMP DE JOUR DU 25 JUIN 5 À 15 ANS ET SERVICE DE GARDE AU 24 AOÛT 2018

La Ville vous offre un camp de jour avec une programmation diversifiée et un environnement sécuritaire !

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'inscription au camp de jour donne droit aux privilèges suivants :

- une sortie par semaine sans frais supplémentaire;
- cinq journées d'activités encadrées par une équipe d'animation dynamique et compétente;
- la possibilité de s'inscrire au service de garde (frais supplémentaires).

NOUVEAUTÉ 2018 !

LE CAMP ADOS 13-15 ANS

LE PROGRAMME D'ASPIRANT-ANIMATEUR ouvrira ses portes du lundi au vendredi. Tu veux passer un été incroyable tout en acquérant de l'expérience en animation? Ce programme est spécialement conçu pour toi! Au cours de chaque semaine, tu apprendras plusieurs techniques d'animation et de prévention en milieu de camp de jour. Tu auras la chance d'alterner entre la pratique, la théorie et des moments loufoques et amusants avec la « gang » du CAMP ADOS ! Tu auras également l'occasion de mettre tes connaissances en pratique en participant à quelques animations ciblées. Le programme CAMP ADOS aspirant-animateur est supervisé par un animateur aguerri qui te fera vivre un été haut en couleur!

En participant à ce programme, tu obtiendras une formation reconnue en premiers soins et un diplôme de reconnaissance des acquis qui pourront te permettre d'intégrer le camp de jour de la Ville d'Ottawa en tant qu'animateur ! Joins-toi à l'équipe pour une expérience de groupe inoubliable !

HORAIRE, SITES ET TARIFS

Camp de jour 5-12 ans

Les enfants auront également l'opportunité de faire des choix parmi une panoplie d'activités sportives, aquatiques ou artistiques.

Horaire : Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Site : École Montainview, 444, rue Montainview, Otterburn Park

Tarif du 27 avril au 11 mai : 95 \$ / semaine

Un rabais de 60 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

Tarif du 12 mai au 17 juin : 110 \$ / semaine

Un rabais de 100 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

CAMP ADOS 13-15 ans

Programme d'aspirant-animateur

Ce tout nouveau programme, offert à l'été 2018, comporte des formations, des ateliers et des activités adaptées aux adolescents qui souhaitent devenir animateur. Vous aurez également l'opportunité de faire une sortie de « gang » par semaine, sans frais supplémentaire.

Horaire : Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Site : École Montainview, 444, rue Montainview, Otterburn Park

Tarif du 27 avril au 11 mai : 85 \$ / semaine

Un rabais de 30 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

Tarif du 12 mai au 17 juin : 100 \$ / semaine

Un rabais de 25 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

Service de garde (seulement pour les 5-12 ans)

Dès son arrivée au service de garde, votre enfant aura l'opportunité de faire le choix d'une activité sportive, artistique ou récréative. Vous devrez également choisir un mot de passe pour votre enfant lors de l'inscription. Ce mot de passe vous permettra de quitter le camp de jour avec votre enfant à la fin de la journée. Il sera de votre responsabilité de divulguer ce mot de passe aux personnes autorisées (autres que les parents) qui viendront chercher votre enfant. À noter que pour avoir accès au service de garde, l'enfant doit être préalablement inscrit au camp de jour.

Horaire : Du lundi au vendredi de 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 18 h

Site : École Montainview, 444, rue Montainview, Otterburn Park

Tarif du 27 avril au 11 mai : 40 \$ / semaine

Un rabais de 20 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

Tarif du 12 mai au 17 juin : 50 \$ / semaine

Un rabais de 25 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

Cours de canoë-kayak (seulement pour les 9-12 ans)

Les participants apprendront les techniques de base de rame tout en s'amusant sur l'eau ! La logistique pour accompagner l'enfant à son cours ainsi que pour le retour au camp est assumée par la Ville.

ATTENTION *En cas de pluie, l'activité sera remise au mercredi.

Horaire 9-10 ans : lundi de 14 h à 15 h 30

Horaire 11-12 ans : mardi de 14 h à 15 h 30

Site : Club de canotage, 85 rue d'Oxford, Otterburn Park

Tarif du 27 avril au 17 juin : 12 \$ / cours

9^{ème} semaine supplémentaire du 20 au 24 août 2018

Au programme de cette semaine spéciale : baignade à la colonie des Bosquets Albert-Hudon, une journée en sortie et une variété d'activités des plus divertissantes!

Horaire : Du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Site : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford, Otterburn Park

Tarif du 27 avril au 11 mai : 140 \$ / semaine

Un rabais de 20 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

Tarif du 12 mai au 17 juin : 155 \$ / semaine

Un rabais de 25 \$ sera appliqué pour un forfait de 8 semaines

**Il n'y a aucune possibilité d'inscription à la journée pour le camp de jour et le service de garde.

**Une majoration des coûts de 50% s'applique pour les non-résidents.



PLACES
LIMITÉES

CAMP DE JOUR



Le Centre sportif Edmond-Auclair n'étant pas accessible pour l'été 2018, les enfants auront accès à des périodes de baignade à tous les lundis, mardis et mercredis après-midi à la piscine Réal-Vinet de Beloeil. Le transport et l'encadrement de l'activité sont assumés par la Ville. **Tous les détails concernant les règlements et le déroulement des périodes aquatiques vous seront transmis lors de la rencontre de parents.**

CHANDAIL DU CAMP DE JOUR

Des frais supplémentaires de 15 \$ s'appliquent pour l'achat d'un chandail du camp de jour. Le chandail est obligatoire puisqu'il sert à bien identifier les enfants lors des sorties. Advenant le cas où votre enfant se présente sans le chandail du camp de jour lors d'une journée de sortie, la Ville pourra lui en fournir un. Veuillez cependant prendre note qu'il sera facturé aux parents.

À noter que le chandail est le même que celui de l'été 2017. Il est donc possible de le reprendre pour l'été 2018.

Le chandail est également obligatoire pour le CAMP ADOS 13-15 ans.



SORTIES ESTIVALES

Voici les sorties qui se tiendront à tous les jeudis. Afin d'assurer un environnement sécuritaire lors des déplacements, des animateurs supplémentaires accompagneront les groupes.

SEMAINE 1 – JEUDI 28 JUIN 2018

5-12 ans : Funtropolis, Saint-Hubert

Venez découvrir les structures de jeux, les canons à balles, le mini-golf, le X-Rider, les toiles d'araignées et autres activités des plus amusantes!

13-15 ans : La Ronde, Montréal

Voyez toutes les choses fascinantes que vous pouvez faire à La Ronde, des montagnes russes qui vous donneront une décharge d'adrénaline aux manèges tout en douceur pour les plus petits!

SEMAINE 2 – JEUDI 5 JUILLET 2018

5-12 ans : L'épopée de Capelton, Hatley

Venez explorez en toute sécurité une ancienne mine de cuivre de 1863 en compagnie d'un guide animateur qui vous racontera la petite et la grande histoire de ce merveilleux monde souterrain. Un parcours rempli de belles découvertes t'attend!

13-15 ans : Glissades d'eau, Bromont

Une journée bien remplie et divertissante au parc aquatique de Bromont avec ses treize glissades de niveaux d'intensité différents et les quatre piscines chauffées en tout temps!

SEMAINE 3 – JEUDI 12 JUILLET 2018

5-8 ans : Village Québécois d'Antan, Drummondville

Vivez l'histoire du Québec de 1810-1930 à travers les récits captivants des villageois costumés. Il vous sera également possible de passer du temps dans le parc à jeux d'eau !

9-12 ans et 13-15 ans : Espace 81, Drummondville

Une expérience inoubliable dans le domaine du divertissement avec ce tout nouveau centre moderne et équipé de la plus récente technologie sur le marché. Vous aurez la chance de revisiter des classiques en participant à ces trois activités; le laser tag, les quilles et le babyfoot humain !

SEMAINE 4 – JEUDI 19 JUILLET 2018

5-8 ans : SOS Labyrinthe, Imax et Centre des Sciences

Partez à la recherche de quatre des trésors des débardeurs en explorant un labyrinthe rempli de défis ! Poursuivez votre journée dans le Vieux-Port de Montréal en visitant le Centre des Sciences et ses différentes expositions en plus de visionner un film Imax !

9-12 ans : Horizon Roc, Montréal

Nos spécialistes de l'escalade et animateurs chevronnés feront vivre aux enfants une stimulante combinaison de jeux et d'escalade sur des parois allant jusqu'à 12 m de hauteur.

13-15 ans : Rafting, Montréal

Une journée des plus divertissante t'attend! Au programme : descente palpitante et sécuritaire en rafting ainsi qu'une période de baignade dans une piscine du Natatorium en bordure du fleuve.



SEMAINE 5 – JEUDI 26 JUILLET 2018

5-12 ans ET 13-15 ans : Zoo de Granby, Granby

Découvrez plusieurs espèces animales, visitez l'Amazoo pour vous rafraîchir et allez faire un tour dans les manèges!

SEMAINE 6 – JEUDI 2 AOÛT 2018

5-12 ans ET 13-15 ans : Expo agricole, Saint-Hyacinthe

Le classique annuel à ne pas manquer ! Que ce soit les spectacles variés, le parc d'attraction, les ateliers thématiques ou la visite de la ferme, une journée à l'Expo agricole est toujours bien remplie et amusante !

SEMAINE 7 – JEUDI 9 AOÛT 2018

5-8 ans : Ferme Guyon, Chambly

Une sortie à la Ferme Guyon et à la Papillonnerie, quoi de mieux pour faire découvrir le monde fascinant de l'agriculture aux enfants âgés de 5 à 12 ans !

9-12 ans et 13-15 ans : Ranch Massawippi, Roxton Pond

Tout un monde d'aventures et de découvertes sur un site enchanteur et sécuritaire de 200 acres en pleine nature ! Au programme : des activités sur l'eau, du tir à l'arc et de l'équitation.

SEMAINE 8 – JEUDI 16 AOÛT 2018

5-12 ans ET 13-15 ans : Journée Célébrations, site du camp de jour

Kermesse, structures gonflables, ateliers et surprises seront au rendez-vous ! L'équipe d'animation prépare une journée spéciale pour souligner les bons moments passés ensemble !

SEMAINE 9 – JEUDI 23 AOÛT 2018

5-12 ans : Fort Gaillard, Coteau-du-Lac

Une belle journée animée en plein air sur un site historique ! Tu auras différentes épreuves à relever tout au long de cette activité!

CAMP DE JOUR

RENCONTRE DE PARENTS ET SOIRÉE D'INFORMATION



Venez assister à cette rencontre d'information où vous aurez l'opportunité de :

- rencontrer l'équipe de responsables et d'animateurs;
- se procurer le chandail du camp de jour et le guide des parents
- connaître le déroulement et les activités du camp
- posez toutes vos questions !

VOTRE PRÉSENCE EST IMPORTANTE !

- **Parents des 5-8 ans :**
Mardi 19 juin à 19h
- **Parents des 9-12 ans et 13-15 ans :**
Jeudi 21 juin à 19h

Centre culturel et communautaire
de la Pointe-Valaine
85, rue d'Oxford

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- seules les personnes résidentes d'Otterburn Park peuvent s'inscrire dès le 23 avril. La date limite est le 7 juin;
- la priorité est accordée aux résidents d'Otterburn Park. Les non-résidents peuvent s'inscrire à partir du 7 mai selon les places disponibles et selon les mêmes procédures. Un supplément de 50 % du coût sera exigé pour les non-résidents;
- aucune inscription n'est acceptée par téléphone et par la poste;
- un tarif préférentiel est en vigueur du 23 avril au 11 mai;
- aucun remboursement n'est effectué après le 17 juin;
- il sera possible de transmettre une demande de modification pour transférer une semaine de camp de jour. La demande sera acceptée seulement si les ratios sont respectés et s'il y a des places de disponibles;
- il sera possible de transmettre une demande d'ajout de semaine après le 17 juin. La demande sera acceptée seulement si les ratios sont respectés et s'il y a des places de disponibles, le cas échéant, des frais supplémentaires de 15 % seront facturés au total de la facture.

Conformément à la politique familiale en vigueur, la tarification suivante s'applique aux résidents seulement.

DESCRIPTION	TARIFICATION
1 ^{er} enfant	100% du coût
2 ^e enfant	75% du coût
3 ^e enfant	50% du coût
4 ^e enfant et +	25% du coût

Le coût le plus élevé sera considéré pour la première personne et ensuite, par ordre décroissant jusqu'à la dernière inscription de la famille.

Dans le cas où le rabais familial ne s'applique pas lors de votre inscription en ligne, veuillez téléphoner au Service du loisir et de la culture pour de l'assistance **AVANT** de procéder à l'inscription.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation de l'activité par le participant

Un remboursement moins 15 % pour les frais d'administration est effectué si le parent présente une preuve médicale démontrant que son enfant est dans l'incapacité physique de participer au camp de jour.

Annulation de l'activité par la Ville

Le Service du loisir et de la culture se réserve le droit d'annuler ou de modifier toutes activités dont le nombre de participants n'atteindrait pas le minimum requis. Dans ce cas, un remboursement intégral sera effectué.

Assurance

La Ville se dégage de toutes responsabilités en cas de perte, vol ou bris de matériel.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement en ligne : carte de crédit
- Paiement au comptoir : Accès D, chèques postdatés aux dates suivantes : 11 mai, 11 juin et 11 juillet

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR DE L'ASSISTANCE LORS DE VOTRE INSCRIPTION :

Service du loisir et de la culture
450 536-0292
loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca
601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park

PROCÉDURE - INSCRIPTION

INSCRIPTION EN LIGNE

Si vous possédez déjà votre nom d'utilisateur et votre mot de passe : Vous devez cliquer sur le bouton «s'inscrire» et saisir votre courriel et votre mot de passe afin de vous authentifier. Il est important de :

- bien vérifier les informations sur votre compte;
- répondre aux questions;
- **ne pas créer un deuxième compte, utilisez celui que vous avez déjà créé.**

Vous avez perdu votre mot de passe ?

- Vous devez répondre à votre question secrète ou communiquez avec le Service du loisir et de la culture pour obtenir de l'assistance.

Pour les nouveaux abonnés

1. vous devez créer votre profil ainsi que celui des membres de votre famille, s'il y a lieu, en cliquant sur le bouton «créer un compte», situé dans le coin supérieur droit du site Internet de la Ville;
2. lorsque vous débuterez la création de votre dossier, commencez par saisir les données du parent qui recevra le relevé 24 donnant droit au crédit d'impôt pour frais de garde des enfants. Poursuivez la saisie de données avec le second parent et terminez avec votre/vos enfant/s;
3. votre dossier sera ensuite validé à l'interne avant qu'il ne soit activé. Vous recevrez un courriel d'acceptation à cet effet. N'attendez pas la période d'inscription pour créer votre compte car le processus de validation peut prendre quelques jours !

INSCRIPTION AU SERVICE DU LOISIR ET DE LA CULTURE

En tout temps, durant la période d'inscription du camp de jour, vous pouvez vous présenter, durant les heures d'ouverture, au Service du loisir et de la culture pour procéder à l'inscription de vos enfants. Un ordinateur sera à votre disposition pour créer votre compte et nous vous apporterons l'aide nécessaire pour finaliser votre inscription.

PROGRAMMATION LOISIRS

TENNIS
ÉTÉ 2018

COURS ADULTE (18 ans et +)

**INSCRIPTION DU 18 AVRIL AU 11 MAI
ENTRE 16H ET 21H**

Les cours ont lieu sur les terrains de tennis municipaux extérieurs de la ville d'Otterburn Park. Les inscriptions se feront auprès du Complexe Sportif Sportscène. La date limite est le 11 mai. Après cette date, vous serez inscrit à la liste d'attente.

1^{ère} session

21-23-25-28-30 mai
Entre 13h et 16h
Groupes de 4 joueurs maximum par terrain
5 cours d'une heure pour 80\$

2^{ème} session

23-25-27-30 juillet et 1^{er} août
Entre 15h et 20h
Groupes de 4 joueurs maximum par terrain
5 cours d'une heure pour 80\$

COURS JUNIOR (5-17 ans)

**INSCRIPTION LE MERCREDI 9 MAI
ENTRE 16H ET 21H**

Les cours ont lieu sur les terrains de tennis municipaux extérieurs de la Ville d'Otterburn Park. Les inscriptions se feront auprès du Complexe Sportif Sportscène le mercredi 9 mai entre 16h et 21h. Les inscriptions pour les non-résidents auront lieu la semaine suivante et ce, jusqu'au 1^{er} juin. Après cette date, vous serez inscrit à la liste d'attente.

1^{ère} session

25 -27-29 juin et 2-4 juillet
Entre 13h et 16h
Groupes de 4 joueurs maximum par terrain
5 cours d'une heure pour 80\$

2^{ème} session

6-8-10-13-15 août
Entre 13h et 16h
Groupes de 4 joueurs maximum par terrain
5 cours d'une heure pour 80\$

Pour plus de renseignements
liguecsp@hotmail.com
Marie-France Rémy, coordonnatrice

COURS DE NATATION
ET BAIN LIBRE

Mesures compensatoires

Durant la saison estivale, il sera possible de profiter des piscines extérieures de Beloeil et de McMasterville lors des journées chaudes à un tarif résident et de s'inscrire à des cours de natation. Les détails à cet effet seront communiqués prochainement via le site Web de la Ville.

ACTIVITÉS
CLUB DE
CANOTAGE
D'OTTERBURN**Canoë-Kayak récréatif
9 à 15 ans et 18 ans et plus**

Horaire variable entre mai et août.
Initiation au canoë et kayak de compétition pour les 9 à 18 ans. Camp de jour spécialisé pour les 9 à 12 ans. Cours également pour les 18 ans et plus. Location d'embarcation récréative pour tous.

**Cours de canoë et kayak
parent/enfant**

Tous les dimanches matins de 9h30 à 10h30 à partir du 1 juillet jusqu'au 19 août. L'âge minimum requis est de 7 ans.

**Canoë-Kayak compétitif
9 à 20 ans**

Horaire variable entre mai et septembre.
Programme de canoë-kayak de compétitions destiné aux 9 ans et plus.

**Bateau-dragon et Rabaska
18 ans et plus**

Horaire variable entre mai et septembre.
Programme récréatif ou compétitif en bateau-dragon et programme compétitif en rabaska pour les 18 ans et plus.

Pour plus de renseignements
www.canoekayakotterburn.com
info@canoekayakotterburn.com



PROGRAMMATION LOISIRS

ACTIVITÉS SPORT ET PLEIN AIR	CLIENTÈLE	DATES 2018	HORAIRE	RENSEIGNEMENTS ET LIEU	INFORMATION ET INSCRIPTION
BALLE-DONNÉE FÉMININE	18 ans et + femmes	Mai à septembre	Mardi 18 h 30 à 22 h	Les Girls d'Otterburn Park Parc Ozias-Leduc Les Girls d'Otterburn Park sont à la recherche de joueuses de 18 ans et plus avec ou sans expérience pour des parties amicales!	Information : Chantal Larivée bellachantal1@hotmail.com 450 464-9042 Inscription : Mélanie Bellemare bellemarem@hotmail.com
BALLE MOLLE	18 ans et + homme	Mai à septembre	Jeudi 19 h à 22 h	Les Slow pitch Parcs Ozias-Leduc et Duclos	Scott Mikulis scott@jrobertson.com
BALLE-DONNÉE MASCULINE	55 ans et +	Mai à août	Mercredi 18 h 45 à 21 h 45	Les Huff & puff Parcs Ozias-Leduc La ligue Huff & Puff d'Otterburn Park est à la recherche de joueurs pour des parties amicales!	Stewart Campbell Stew.campbell8@hotmail.com
BASEBALL	5 à 17 ans	Mai à août	Horaire variable	A.B.M.O. Association de baseball Mont-Saint-Hilaire - Otterburn Park Parcs Ozias-Leduc et Duclos	www.baseballexpress.qc.ca

GRATUIT
ENTRAÎNEMENT
EXTÉRIEUR !
12 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

ZUMBA
EN PLEIN AIR **Pour tous!**

Parcours santé **16 ans et plus**



www.ville.otterburnpark.qc.ca
450 536-0292

GRATUIT - SAMEDI 10H
ATELIERS EN PLEIN AIR !

GUMBOOTS **6-12 ans**
9 JUIN
PARC CÔTÉ

PARTONS À L'AVENTURE ! **18 mois à 5 ans**
14 JUILLET
PARC BOUSQUET

Les insectes **6-12 ans**
18 AOÛT
PARC SHARRON

Les sens **18 mois à 5 ans**
8 SEPTEMBRE
PARC DES PERDRIX



www.ville.otterburnpark.qc.ca
450 536-0292

FÊTE DES VOISINS
SAMEDI LE 9 JUIN

Cette fête vise à rapprocher les gens d'un même voisinage. Il vous suffit de vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser votre Fête des voisins. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet, concours de dessert, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira! Pour des conseils pratiques, visitez le site Web de la Fête des voisins au www.fetedesvoisins.qc.ca. Pour obtenir un soutien de la Ville pour l'organisation de votre fête, veuillez transmettre votre demande par écrit au plus tard le 18 mai à l'adresse suivante : loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca.

ORGANISMES DE LA RÉGION

Les Tam Tam d'Otterburn Park sont de retour!

Sortez de votre hermitage hivernal et venez vous délier les pouces avec la joyeuse gang des Tam Tam d'Otterburn Park! Venez jouer librement de vos percussions en plein air et participer aux improvisations collectives à la halte routière située sur le chemin des Patriotes à 1 km au sud de la route 116 en bordure de la rivière Richelieu. Les adeptes sont les bienvenus tous les mercredis de 19h à 22 h de la fin avril à la mi-septembre. L'événement est gratuit et chacun apporte son instrument.

Pour renseignements

M. Éric Lafontaine
450.775.5233
ericlaf@outlook.com
Pour être membre de la page Facebook :
<https://www.facebook.com/groups/125351746130/>



Association du Parc Canin d'Otterburn Park

L'Association du Parc Canin d'Otterburn Park (APCOP) offre aux propriétaires de chiens un milieu sain, propre et en harmonie avec la nature. Il rassemble les membres dans un parc champêtre et convivial pour permettre aux chiens de courir et s'amuser en toute sécurité et aux membres de socialiser et d'établir des contacts avec des citoyens de tout âge.

Cotisation annuelle :

- 25\$ / pour les résidents (10\$ pour le 2^e chien)
- 40\$ / pour les non-résidents (10\$ pour le 2^e chien)
- 20\$ de dépôt pour la clé (remboursable)

Conditions obligatoires :

- détenir une licence de la ville;
- carnet de vaccination à jour (rage);
- assurance responsabilité civile.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour devenir membre :

Contact : France Caron (514) 445-5701
Courriel : parccaninop@gmail.com
Site Web: <http://www.parccaninop.ca>
Facebook: <https://www.facebook.com/pages/Association-du-Parc-Canin-dOtterburn-Park-APCOP/>

L'équipe Derry remporte le tournoi de Lennoxville !

L'équipe Derry du club de curling d'Otterburn Park a remporté le tournoi de curling à Lennoxville le 24 mars 2018 dernier. Les représentants sont : Steve Upton, Robert Derry, Marc Auclair (petit-fils de l'ancien maire d'Otterburn Park Edmond-Auclair) et Bruce Derry.



Toutes nos félicitations !

Vente annuelle d'artisanat Organisée par La Légion d'Otterburn Park

29 avril 2018
10h à 15h

Avez-vous des produits d'artisanat à vendre? Si oui, joignez-vous à nous à la Légion Royale Canadienne (Auclair 121) située au 318 Connaught à Otterburn Park, pour notre vente d'artisanat. Louez une table (29»x95») pour 15\$.

Pour plus de renseignements

Lee Gurr
450 446-0317



39^e édition

Festin aux Homards

Samedi 2 juin 2018 à 19 h

École secondaire Polybel
725, rue de Lévis
Beloeil



- Homards à volonté
- Bar à salades
- Rosbif au jus (quantité limitée)
- 1 bouteille de vin par 2 personnes
- Soirée dansante
- Prix de présence
- Service de bar

85 \$

Informations et billets

Club Optimiste de Beloeil
450 281-1524 / co.beloeil@outlook.com

MAISON DES JEUNES DES QUATRE FENÊTRES

POUR LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

Programmation d'été

26 juin au 18 août 2018

Horaire

Mardi au samedi de 15 h à 22 h

Renseignements et lieu

545, chemin des Patriotes
(porte arrière)
450 536-0285



Club FADOQ Otterburn Park

Venez marcher avec nous!

Tous les mardis et jeudis à 9h30 à compter du 1^{er} mai

Un circuit différent d'une heure à chaque semaine pour les gens de 50 ans et plus, retraités actifs ou non! Nous vous donnons rendez-vous à l'Espace Libre Expression, 545, Chemin des Patriotes. Nous vous prions d'arriver un peu à l'avance puisque nous formerons des groupes selon la capacité physique des marcheurs.

Pour renseignements

M. Nelson Tremblay
450 467-1872 • nelson.t@hotmail.com



PICKLEBALL

Il y aura pratique du Pickleball cet été au centre sportif Edmond-Auclair pour les membres du club C.P.V.R. Une porte ouverte aura lieu le 21 mai prochain pour les nouveaux membres.

Pour renseignements : pickleballvr.ca

"JE COURS POUR MOI, POUR MA SANTÉ..."

...ET CELLE DE CEUX QUI N'ONT PAS MA CHANCE DE L'AVOIR"

1 km • 2 km • 5 km • 10 km • 21.1 km
24.5 km à relais • Défi Féminin

au profit de **Fondation** Honoré-Mercier

WWW.TOURDELAMONTAGNE.COM

MAI
20

Inscriptions en cours

VOS COMMERCANTS OTTERBURNNOIS



Service de tenue de livres, DAS, T4/Relevé 1, TPS/TVQ, entrée de données, création d'inventaire, gestion d'agenda, travaux de secrétariat ponctuels et en télétravail, destinés majoritairement aux travailleurs autonomes et petites entreprises.

Adresse :

202-621, chemin Ozias-Leduc à Otterburn Park
Téléphone : 450 281-1004



LA CABOSSE D'OR CHOCOLATERIE

Établie depuis 1986, la Chocolaterie La Cabosse d'Or est une entreprise familiale qui se spécialise dans la confection de chocolats belges, pâtisseries, crèmes glacées et sorbets. C'est également une halte de plaisirs gourmands, une boutique de bonbons et cadeaux, un musée avec vitrine sur l'atelier, un salon de thé et une terrasse, de même qu'un mini-golf chocolaté.

Adresse :

973, chemin Ozias Leduc à Otterburn Park
Téléphone : 450 464-6937
Courriel : info@lacabossedor.com
Site Web : http://lacabossedor.com/



BOUCHERIE TRADITIONNELLE FRANÇAISE

Charcuteries artisanales, fromages, service de traiteur, épicerie fine, sandwiches.

Adresse :

523, chemin Ozias-Leduc à Otterburn Park
Téléphone : 450 536-1001



Fantaisies



sur mesure

Myriam Métivier

30 ans d'expérience

Confection, modifications, altérations de tous genres, etc

Sur rendez-vous !

Adresse :

97, rue des Grives à Otterburn Park
Téléphone : 450 467-2107

**NOS
COORDONNÉES**

Ville d'Otterburn Park

www.ville.otterburnpark.qc.ca
 Numéro principal : 450 536-0303

Courriel : info@ville.otterburnpark.qc.ca
 Télécopieur : 450 467-8260

**INFO
OTTERBURN PARK**

Publié 6 fois l'an
 par la Ville d'Otterburn Park
 Tirage : 3 400

Dépôt : ISSN 1201-8961
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination : Services des communications
 Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
 Impression : Litho Hebdo inc

LOGO FSC